

Accidentalité routière en Nouvelle-Calédonie

Bilan de l'année 2024

Observatoire de la sécurité routière
Nouvelle-Calédonie



Table des matières

1. Le contexte	1
1.1. Principales caractéristiques	1
2. Evolutions globales de l'accidentalité en Nouvelle-Calédonie	2
2.1. Evolution de 2008 à nos jours	2
2.2. Evolution de 2012-2024 et comparaison avec l'Hexagone	3
2.2.1. Nouvelle-Calédonie / Hexagone	3
2.2.2. Nouméa / Hors Nouméa	4
2.3. Estimation du coût des accidents pour l'année 2024	5
3. Situation détaillée des accidents corporels 2024 en Nouvelle-Calédonie	6
3.1. Répartition spatio-temporelle	6
3.1.1. Répartition géographique	6
3.1.2. Répartition mensuelle	8
3.1.3. Répartition journalière	8
3.1.4. Répartition horaire	9
3.2. Localisation des accidents	10
3.2.1. Selon le réseau routier	10
3.2.2. Selon l'agglomération	11
3.2.3. Selon l'intersection	11
3.2.4. Selon la luminosité	11
3.3. Mode de transport	12
3.3.1. Type de conflit	12
3.3.2. Type et âge des véhicules	12
3.4. Les victimes	15
3.4.1. Répartition par tranche d'âge et catégorie d'usagers	15
3.4.2. Répartition par tranche d'âge et mode de transport	16
4. Situation synthétique des accidents mortels 2024 en Nouvelle-Calédonie	18
4.1. Bilan chiffré et répartition géographique des accidents mortels (AMCR)	18
4.2. Répartition temporelle et spatiale de l'accident mortel 2024	19
4.3. Les facteurs contributifs	19
4.4. Les victimes	20
4.4.1. Répartition par mode de transport	20
4.4.2. Répartition par tranche d'âge et type d'usagers	20
4.5. Les focus 2024	21
4.5.1. Les usagers de véhicules légers tués et la ceinture de sécurité	21
4.5.2. Le statut du permis de conduire chez le conducteur âgés de 18 à 34 ans	22
4.5.3. Focus sur l'accident mortel avec un conducteur alcoolisé responsable présumé	23

Définitions

Accident corporel : Accident survenu sur une voie ouverte à la circulation publique , impliquant au moins un véhicule, ayant eu pour conséquence humaine au moins une victime et ayant fait l'objet d'un procès-verbal des forces de l'ordre.

Tué : Victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessé : Victime admise dans un hôpital plus de 24 heures (BH) ou ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patiente à l'hôpital moins de 24 heures (BNH).

1. Le contexte

1.1. Principales caractéristiques

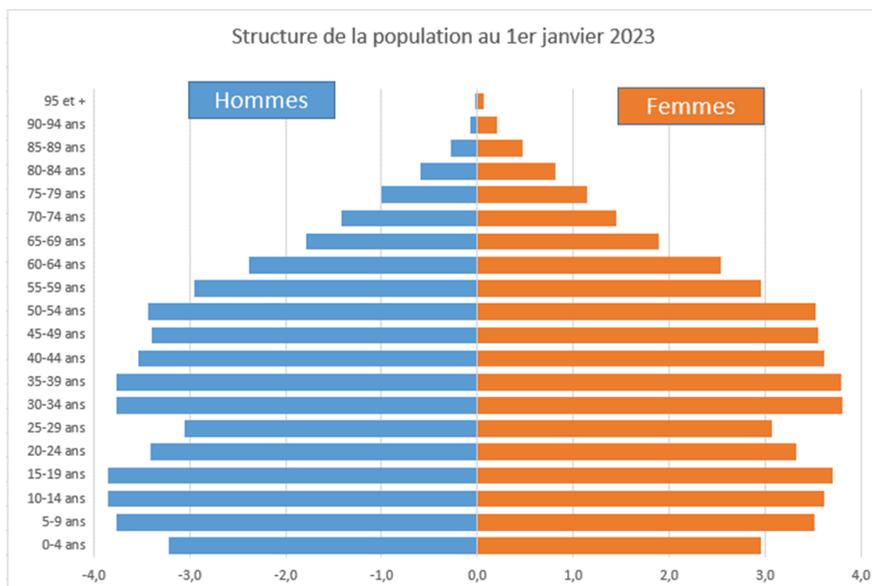
	Superficie (Km2)	Population (2025)	Densité (Hab/Km2)	Réseau routier (Millier de Km)
Province Sud	7 012	194 978	27,8	2 270
dont Nouméa		85 976		
dont le Grand-Nouméa		173 814		
Province Nord	9 582,6	50 947	5,3	2 580
Province Iles loyauté	1 980,9	18 671	9,4	772
TOTAL NC	18 575,5	264 596	14,2	5 622

Le réseau routier en Nouvelle-Calédonie

Il s'étend sur 5622 km (source isee-nc) dont:

- 575 km route territoriale soit 10,2% du réseau total
- 778 km de routes provinciales soit 13,84% du réseau total (450 km PN, 285 Km PS, 44 km PI)
- 4268 Km de voirie communale soit 75,9% du réseau total
-

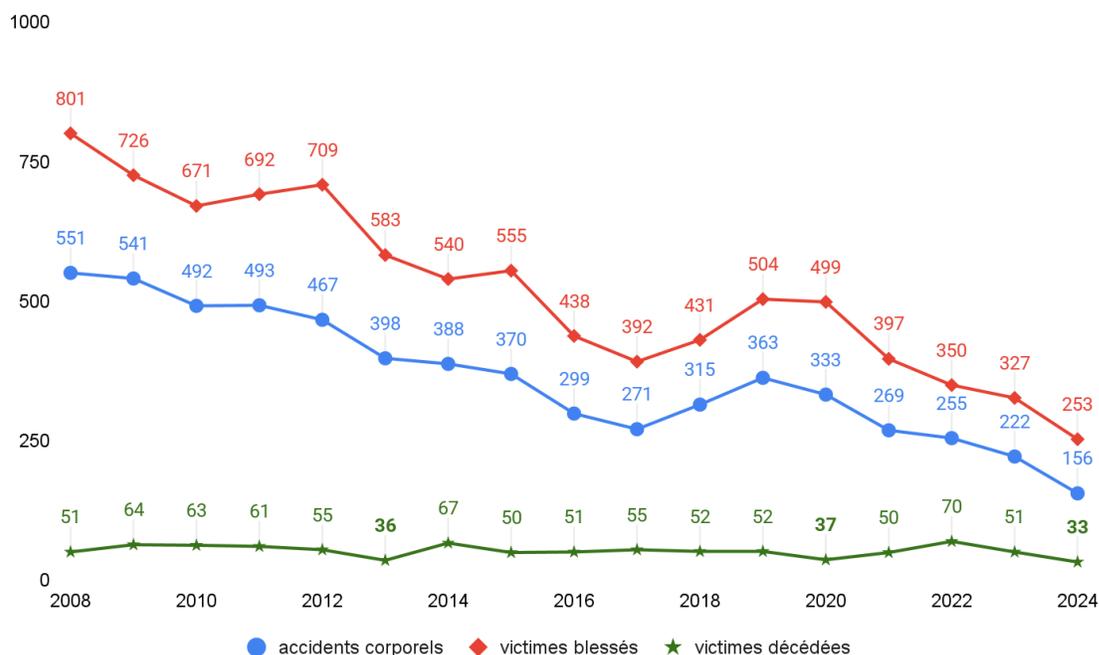
La population de Nouvelle-Calédonie



Source isee.nc

2. Evolutions globales de l'accidentalité en Nouvelle-Calédonie

2.1. Evolution de 2008 à nos jours



L'évolution des principaux indicateurs locaux sur les 17 dernières années montre une diminution globale de plus de moitié du nombre d'accidents corporels et de victimes blessées toutes gravités confondues avec plusieurs phases successives, une diminution importante de 2008 à 2017, un rebond à la hausse entre 2017 et 2019 suivi d'une baisse continue depuis 2019.

En matière de victimes décédées, hormis trois années atypiques (2013, 2020 et 2024), la courbe de cet indicateur reste quasi constante.

Il est à noter le contexte particulier de l'année 2024 en Nouvelle-Calédonie au cours de laquelle la situation insurrectionnelle survenue à compter de mai 2024 a fortement impacté les déplacements et la mobilité en générale. Le régime de circulation automobile a été limité voire quasi-nul pendant plusieurs mois.

Aussi même si les indicateurs du 1er quadrimestre de l'année 2024 laissent apparaître une situation favorable, la chute annuelle de 25% de tous les indicateurs de l'accidentalité, tués inclus, par rapport à l'année précédente est à prendre avec toutes les réserves qui s'imposent.

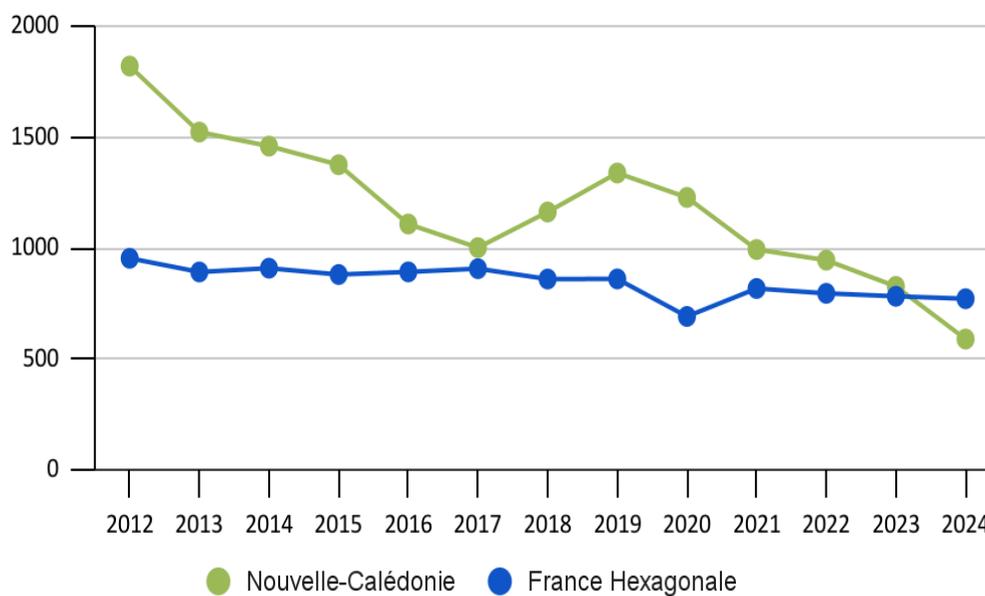
2.2. Evolution de 2012-2024 et comparaison avec l'Hexagone

2.2.1. Nouvelle-Calédonie / Hexagone

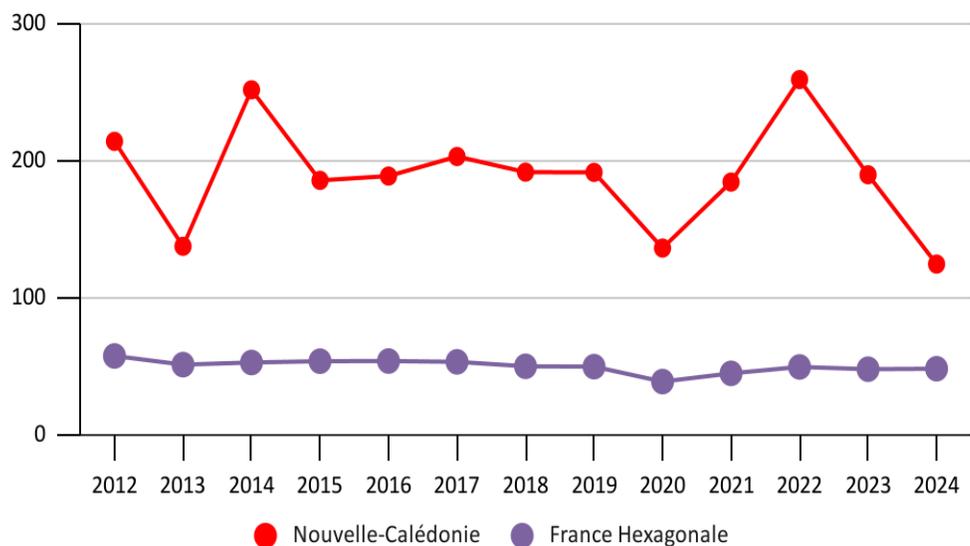
Année	Nouvelle-Calédonie			France Hexagonale		
	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées
2012	467	55	709	60437	3653	75851
2013	398	36	583	56812	3268	70607
2014	388	67	540	58191	3384	73043
2015	370	50	555	56603	3461	70802
2016	299	51	438	57522	3477	72645
2017	271	55	392	58613	3448	73384
2018	315	52	431	55766	3248	69887
2019	363	52	504	56016	3244	70490
2020	333	37	499	45121	2541	55836
2021	269	50	397	53540	2944	67057
2022	255	70	350	52380	3267	65430
2023	222	51	327	51641	3167	64674
2024	156	33	253	51058	3198	64535

Données sources : Fichier des accidents corporels Nouvelle-Calédonie via Fichier BAAC National - ONISR

**Comparatif accidents/million d'habitants
Nouvelle-Calédonie/France hexagonale - 2012-2024**



**Comparatif tués/million d'habitants
Nouvelle-Calédonie/France hexagonale - 2012-2024**



2.2.2. *Nouméa / Hors Nouméa*

Année	Nouméa			Hors Nouméa		
	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées	Accidents	Personnes tuées	Personnes blessées
2012	266	13	344	201	42	365
2013	236	1	299	162	35	284
2014	226	3	282	162	64	258
2015	231	5	335	139	45	220
2016	177	7	222	122	44	216
2017	144	4	188	127	51	204
2018	154	3	194	161	49	237
2019	213	4	266	150	48	238
2020	206	3	272	127	34	227
2021	133	5	180	136	45	217
2022	99	6	132	156	64	218
2023	81	3	106	141	48	221
2024	63	3	88	93	30	165

2.2.3. Evolution 2023-2024 - Bilan global définitif

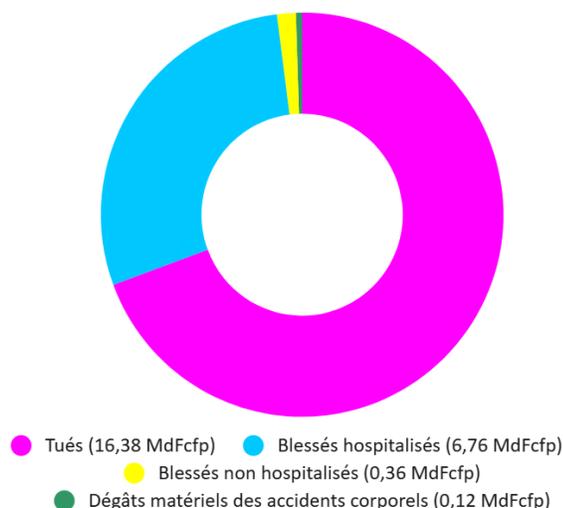
	Accidents corporels			Total blessés			Tués		
	2023	2024	%	2023	2024	%	2023	2024	Ecart
Zone Police	81	63	-22,22	106	88	-16,98	3	3	-
Zone Gendarmerie	141	93	-34,04	221	165	-25,34	48	30	-18
Ensemble NC	222	156	-29,73	327	253	-22,63	51	33	-18

Données sources: Fiches des accidents de Nouvelle-Calédonie via TRAxY.

Les tendances de ce bilan sont favorables pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie même si le **contexte particulier de l'année 2024** explique la baisse importante de tous les indicateurs :

- En matière d'accidents corporels, une **baisse** de 22,22% en zone police et de 34% en zone gendarmerie;
- En matière de victimes mortellement blessées, **le nombre de tués est en baisse en zone gendarmerie;**
- En matière de blessés tous confondus (hospitalisés et non hospitalisés), **une baisse notable est constatée sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.**

2.3. Estimation du coût des accidents pour l'année 2024



En 2024, le **coût des accidents corporels en Nouvelle-Calédonie**, calculé selon les valeurs tutélares annuelles prises comme référence au niveau national par l'ONISR, s'établirait à

23,6 milliards de francs CFP (MdXPF)

répartis comme suit :

- 16,4 MdXPF au titre de la morbidité
- 6,7 MdXPF au titre des hospitalisations
- 0,4 MdXPF pour les victimes légères
- 0,1 MdXPF pour les dégâts matériels de ces accidents corporels.

3. Situation détaillée des accidents corporels 2024 en Nouvelle-Calédonie

3.1. Répartition spatio-temporelle

3.1.1. Répartition géographique

Province îles Loyauté	Accidents corporels	dont mortels	Tués	Blessés	Taux de gravité
Lifou	8	2	3	25	37,5
Maré	2	0	0	4	---
Ouvéa	0	0	0	0	---

Province Nord	Accidents corporels	dont mortels	Tués	Blessés	Taux de gravité
Belep	0	0	0	0	---
Canala	1	1	1	0	100,0
Hienghène	3	1	1	2	33,3
Houailou	4	0	0	7	---
Kaala-Gomen	2	1	1	1	50,0
Koné	3	1	1	4	33,3
Kouaoua	2	2	2	1	100,0
Koumac	3	0	0	3	---
Ouégoa	0	0	0	0	---
Poindimié	5	1	1	10	20,0
Ponérihouen	2	0	0	8	---
Pouébo	3	1	2	7	66,7
Pouembout	2	0	0	5	---
Poum	1	0	0	7	---
Touho	1	0	0	2	---
Voh	3	1	2	6	66,7

- Taux de gravité en % : Nombre de tués / Nombre d'accidents corporels

Cas particulier	Accidents corporels	dont mortels	Tués	Blessés	Taux de gravité
Poya	4	2	2	3	50,0

Province Sud	Accidents corporels	dont mortels	Tués	Blessés	Taux de gravité
Bouloupari	4	1	1	4	25,0
Bourail	5	0	0	13	---
Dumbéa	15	2	2	23	13,3
Farino	0	0	0	0	---
Ile des pins	0	0	0	0	---
La Foa	2	1	1	1	50,0
Moindou	0	0	0	0	---
Mont-Dore	6	2	2	4	33,3
Nouméa	63	3	3	88	4,8
Païta	10	4	6	23	60,0
Sarraméa	1	1	1	0	100,0
Thio	1	1	1	2	100,0
Yaté	0	0	0	0	---

- Taux de gravité en % : Nombre de tués / Nombre d'accidents corporels

En termes de taux de gravité, et par rapport à la moyenne provinciale respective de 30% en province des îles Loyauté, 31,4% en province Nord et 31,8% en province Sud hors Nouméa, on observe une **forte surreprésentation** des :

- communes de **Voh** sur la Côte Ouest, **Canala, Kouaoua, Pouébo** sur la Côte Est pour la province Nord;
- communes de **La Foa, Païta** sur la Côte Ouest, **Sarraméa** sur le centre et **Thio** sur la Côte Est pour la province Sud.

3.1.2. Répartition mensuelle

	Nombre d'accidents	Dont mortels
Janvier	15	2
Février	11	1
Mars	12	3
Avril	16	3
Mai	5	1
Juin	6	1
Juillet	9	1
Août	18	3
Septembre	13	2
Octobre	14	2
Novembre	18	2
Décembre	19	7

➤ Les accidents corporels sont répartis sur l'ensemble de l'année, avec une surreprésentation des accidents mortels en **mars** et **décembre**.

➤ Il est à noter le fait remarquable pour les mois de mai et juin corrélé aux fortes restrictions de circulation induites par la situation insurrectionnelle vécue par la Nouvelle-Calédonie à partir du 13 mai 2024.

3.1.3. Répartition journalière

	Nombre d'accidents	Dont mortels
Lundi	13	4
Mardi	16	1
Mercredi	15	1
Jeudi	18	2
Vendredi	27	4
Samedi	43	12
Dimanche	24	4

➤ En matière d'accidents corporels toutes gravités confondues, 67 accidents sur 156, soit plus de 2/5 se sont produits le week-end. **En incluant le vendredi cette proportion s'élève à 60,2%.**

➤ En matière d'accidents mortels 57% se sont produits le week-end. **En incluant le vendredi cette proportion s'élève à 71,4%.**

3.1.4. Répartition horaire

	Nombre d'accidents	Dont mortels
0-3h	11	4
3-6h	14	2
6-9h	16	2
9-12h	30	2
12-15h	18	6
15-18h	28	2
18-21h	24	6
21-24h	15	4

- En 2024, les tranches horaires de 12-15h, 18-21h et Minuit-3h ont été les plus meurtrières.
- Avec un taux de gravité nocturne plus de 2 fois supérieur au taux de gravité diurne (31,25% contre 14,13%) , l'année 2024 est comparable à l'année 2022 à l'inverse de l'année 2023 où ces taux de gravité (nombre de tués / nombre d'accidents corporels) étaient devenus quasi-équivalents entre les tranches nocturnes (18h à 6h) et diurnes (6h à 18h).
- Il est à souligner un taux de gravité maximum de **36%** pour les accidents survenus de nuit entre 0 et 3h du matin et une **mortalité maximale** pour ceux survenus entre **18h et 3h**.

3.2. Localisation des accidents

3.2.1. Selon le réseau routier

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
Voie urbaine	55	2	7	1	62
Voirie Communale	-	-	17	3	17
Voirie provinciale	5	1	28	11	33
dont voie express	5	1	9	3	14
Voirie territoriale	-	-	36	8	36
Autres	3	-	5	2	8

➤ **Hors Nouméa**, les accidents surviennent pour

- sur le réseau territorial: **38,7%** des accidents corporels et **32%** des accidents mortels
- sur le réseau provincial: **30,1%** des accidents corporels et **44%** des accidents mortels
- sur le réseau communal: **25,8%** des accidents corporels et **16%** des accidents mortels

3.2.2. Selon l'agglomération

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
En agglomération	62	3	21	3	83
Hors agglomération	1	-	72	22	73

- A Nouméa, **98,4%** des accidents corporels sont survenus en agglomération
- Hors Nouméa, les accidents surviennent pour **77,4%** hors agglomération

3.2.3. Selon l'intersection

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
En intersection	27	-	21	4	48
Hors intersection	36	3	70	21	106
Autres	-	-	2	-	2

- A Nouméa, **57%** des accidents sont survenus hors intersection
- Hors Nouméa, 7 accidents sur 10 surviennent hors intersection (corporels **75,3%**; mortels **84%**)

3.2.4. Selon la luminosité

	Nouméa		Hors Nouméa		TOTAL ACCR
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels	
De jour	37	2	49	12	86
De nuit	26	1	44	13	70

- A Nouméa, **58,7%** des accidents corporels sont survenus de jour
- Hors Nouméa, les accidents corporels surviennent de façon quasi-identique de jour ou de nuit

3.3. Mode de transport

3.3.1. Type de conflit

	Nouméa		Hors Nouméa	
	Accidents corporels	dont mortels	Accidents corporels	dont mortels
Véhicule seul	8	2	57	14
Choc entre véhicules	32	-	25	7
Véhicule/Piéton	23	1	11	4

- Les accidents corporels impliquant un piéton s'élèvent à **36,5%** à Nouméa contre **11,8%** hors Nouméa
- Les accidents corporels impliquant un véhicule seul s'élèvent à **12,7%** à Nouméa contre **61,3%** hors Nouméa
- Hors Nouméa, **56%** des accidents mortels impliquent un véhicule seul

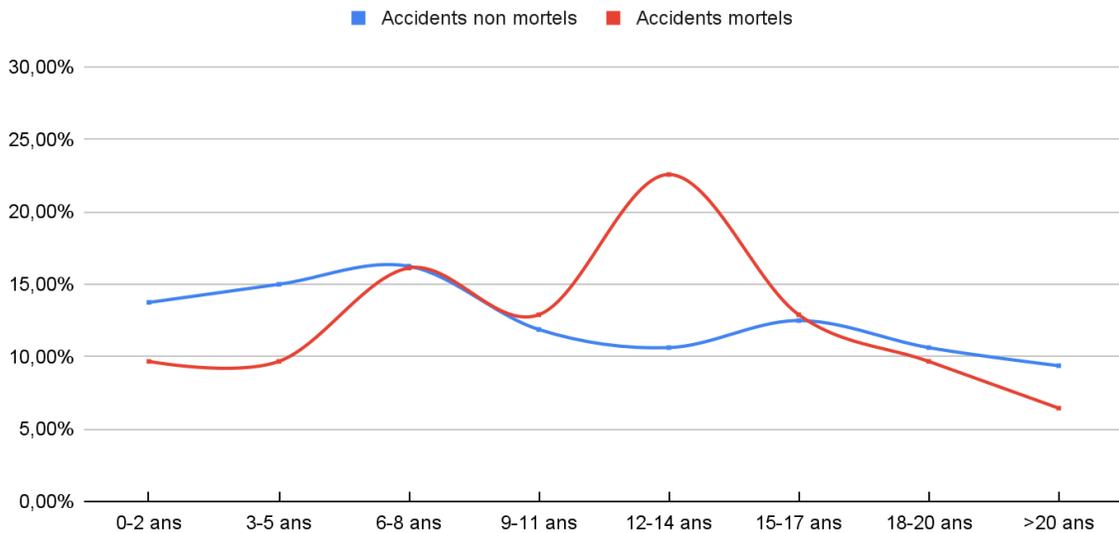
3.3.2. Type et âge des véhicules

	Nombre de véhicules impliqués	
	Dans accidents corporels	dont mortels
Cycle	9	-
dont bicyclette	8	-
dont VAE	-	-
dont EDPM	1	-
2 Roues léger (<50)	4	-
2 Roues 50-125	2	-
2 Roues >125	13	4
Voiturette	-	-
Voiture particulière	195	31
dont VU	56	6
dont VT	139	25
Poids-lourd	2	1
Transport en commun	-	-
Autre	-	-
Non défini	-	-
TOTAL	225	36

- Les véhicules impliqués dans les accidents sont majoritairement **des voitures particulières** (VL/VU). Ils représentent **86,7%** des véhicules impliqués dans les accidents corporels et **86,1%** des véhicules impliqués dans les accidents mortels
- Viennent ensuite **les motos** (50-125 cm³ et >125 cm³) qui représentent 6,7% des véhicules impliqués dans les accidents corporels et 11,1% des véhicules impliqués dans les accidents mortels

Nombre de véhicules impliqués en fonction de l'ancienneté		
	Dans accidents corporels	dont mortels
0-2 ans	30	4
3-5 ans	31	3
6-8 ans	32	5
9-12 ans	31	5
13-15 ans	29	9
16-20 ans	39	7
>20 ans	18	3
Inconnu (*)	6	-
Sans objet (Cycle	9	-
TOTAL	225	36

Nombre de véhicules de tourisme (VT/VU) impliqués en % dans les accidents en fonction de leur ancienneté



La proportion des véhicules impliqués dans les accidents non mortels se situe autour de $13 \pm 3\%$ pour **toutes les tranches d'âge inférieures à 14 ans**, à contrario, dans les accidents mortels, on relève un **pic de 23% pour les véhicules de 12-14 ans**.

L'ancienneté moyenne des voitures de tourisme (VT/VU) impliqués dans les accidents tout gravité confondue est de 10 ans.

Avec 61% des véhicules représentés, les **véhicules de 10 ans et +** sont majoritairement impliqués dans les accidents mortels.

L'âge médian des véhicules impliqués dans les accidents **croît avec la gravité des accidents**. Alors que celui-ci est de 9 ans pour les véhicules impliqués dans les accidents légers, il est respectivement de 11 ans et de 11 ans $\frac{1}{2}$ pour ceux des véhicules de tourisme impliqués dans les accidents graves non mortels et mortels.

3.4. Les victimes

3.4.1. Répartition par tranche d'âge et catégorie d'utilisateurs

BLESSES	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Indéterminé	Ensemble
Piéton	6	2	4	9	1	5	2	2	1	-	32
Passager	9	17	44	25	11	11	4	3	1	-	125
Conducteur	-	2	17	27	15	18	10	4	3	-	96

Les usagers blessés dans un accident sont répartis entre passagers, conducteurs et piétons à hauteur de:

- 49,4% d'utilisateurs "Passager"
- 37,9% d'utilisateurs "Conducteur"
- 12,7% d'utilisateurs "Piéton"

TUES	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Indéterminé	Ensemble
Piéton	-	-	2	2	-	-	-	-	1	-	5
Passager	2	-	7	-	1	-	1	-	1	-	12
Conducteur	-	1	2	5	1	2	4	1	-	-	16

Les usagers tués dans un accident sont répartis entre conducteurs, passagers et piétons à hauteur de:

- 48,5% d'utilisateurs "Conducteur"
- 36,4% d'utilisateurs "Passager"
- 15,1% d'utilisateurs "Piéton"

En 2024 avec près de 26% des blessés et 33,3% des tués, les usagers de **18 à 24 ans** représentent la classe d'âge la plus touchée en Nouvelle-Calédonie avec un risque majeur pour les usagers "**passager**".

Le risque majeur pour les usagers "**conducteur**" est la tranche d'âge **25-34 ans pour les tués et les blessés**.

3.4.2. Répartition par tranche d'âge et mode de transport

BLESSES	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Piétons	6	2	4	9	1	5	2	2	1	32
EDPM à moteur	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1
Bicyclettes	-	-	-	1	-	3	-	2	1	7
Cyclomoteurs	-	1	-	-	-	2	1	-	-	4
Motocyclettes	1	1	3	1	2	2	4	1	-	15
Voitures particulières (VL et VU)	8	17	58	49	24	21	9	4	3	193
Poids lourds	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1
Transport en commun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les usagers blessés dans un accident sont répartis entre les différents modes de transport à hauteur de:

- 5,9% d'usagers "Motocyclettes";
- 15,4% d'usagers "mode doux" (piéton/Cycliste);
- 76,3% d'usagers "Voitures particulières".

En 2024, les usages blessés les plus représentés selon le "Mode de transport/âge" sont:

- les **usagers de voitures particulières** âgés de **18 à 24 ans**, suivis des usagers de voitures particulières âgés de 25 à 34 ans.

TUES	0-13 ans	14-17 ans	18-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65-74 ans	75 ans et +	Ensemble
Piétons	-	-	2	2	-	-	-	-	1	5
EDPM à moteur	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bicyclettes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cyclomoteurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Motocyclettes	-	-	1	-	-	1	2	-	-	4
Voitures particulières (VL et VU)	2	1	8	5	2	1	3	1	1	24
Poids lourds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transport en commun	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres véhicules	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Les usagers tués dans un accident sont répartis entre les différents modes de transport à hauteur de:

- 12,1% d’usagers “Motocyclettes”;
- 15,2% d’usagers “Mode doux” (piéton et cycliste);
- 72,7% d’usagers “Voitures particulières”.

En 2024, les usagers tués les plus représentés selon le “Mode de transport/âge” sont:

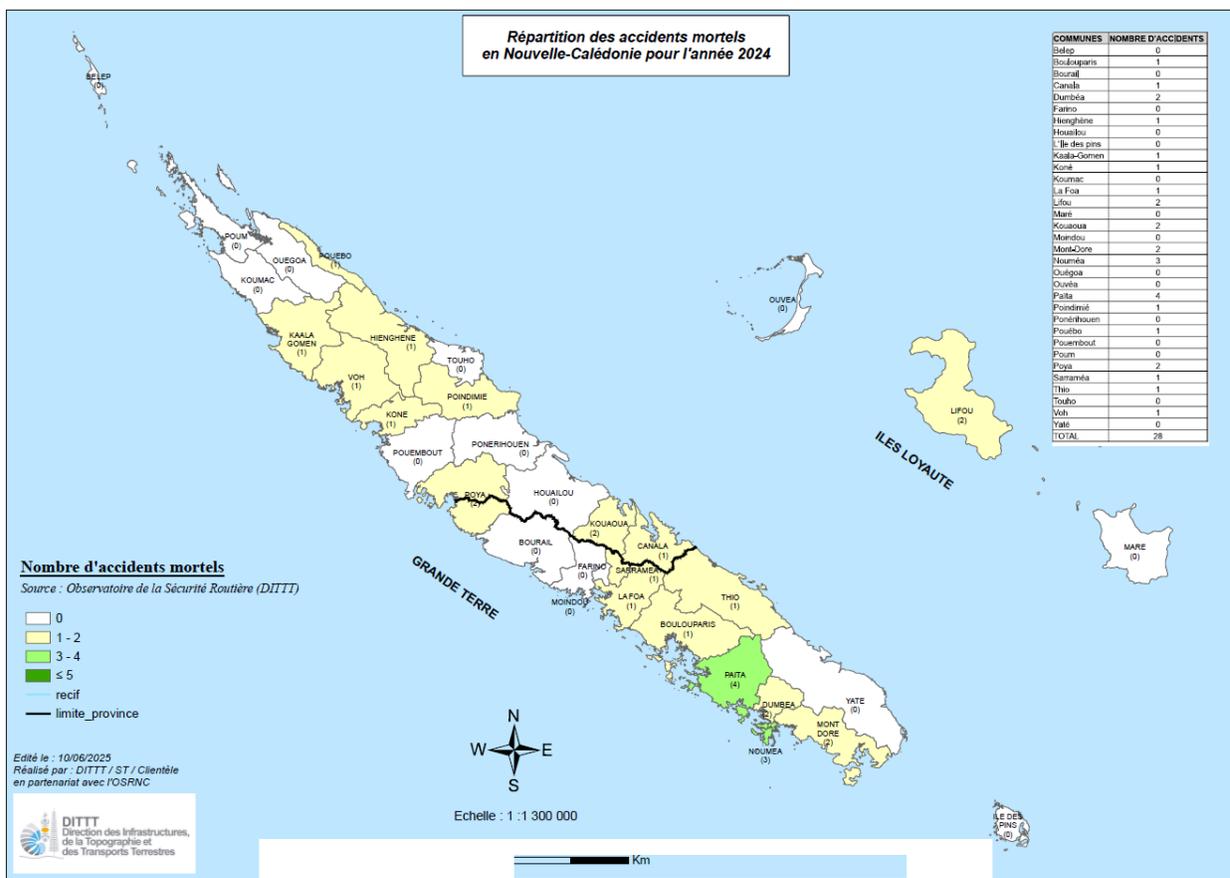
- les **usagers de voitures particulières** âgés entre **18 et 34 ans**. Ils représentent à eux seuls 40% de l’ensemble des tués.

4. Situation synthétique des accidents mortels 2024 en Nouvelle-Calédonie

4.1. Bilan chiffré et répartition géographique des accidents mortels (AMCR)

En 2024, 28 accidents mortels de la circulation routière ont été constatés avec pour conséquences humaines directes :

- 33 personnes décédées
- 23 blessés hospitalisés
- 13 blessés non hospitalisés



1/3 des accidents et des décès sont survenus sur le périmètre géographique des communes de l'agglomération du **Grand Nouméa**, la commune de **Païta** payant le plus lourd tribut avec 5 décès.

En 2024, il est survenu majoritairement sur le réseau provincial.

4.2. Répartition temporelle et spatiale de l'accident mortel 2024

Il survient de **jour comme de nuit** avec deux pics particuliers sur les créneaux horaires 14-15h et 23h-Minuit, créneaux sur lesquels surviennent 28% des AMCR répartis à parts égales, et respectivement 12 et 15% des tués.

Avec 43% des AMCR et 45% des décès, **le samedi** est le jour le plus meurtrier de la semaine.

L'AMCR survient **hors intersection**.

4.3. Les facteurs contributifs

Dans les accidents mortels 2024, on a relevé les facteurs contributifs suivants:

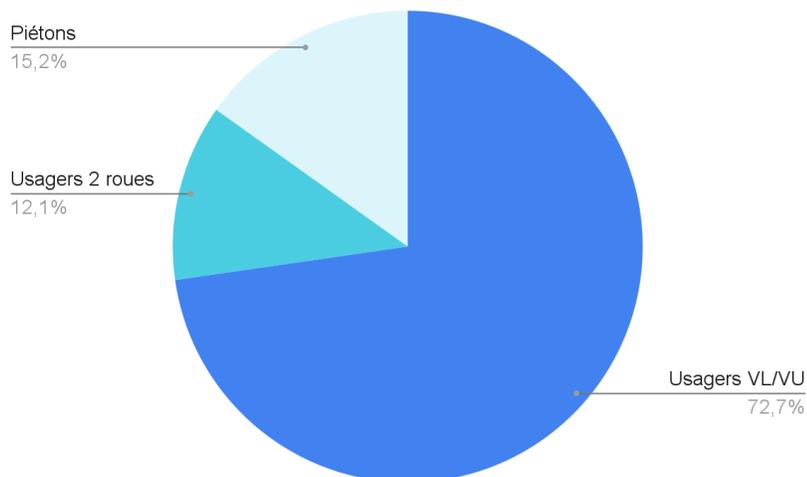
➤ Présence d'alcool	62,5% (2023 = 60,0%)
➤ Présence stupéfiants (cannabis)	58,3% (2023 = 30,6%)
➤ Vitesse excessive ou inadaptée	83,3% (2023 = 63,3%)
➤ Défaut de permis	22,2% (2023 = 43,2%)

Par rapport à la moyenne territoriale, les enjeux de conduite sous influence sont surreprésentés en province Nord et îles Loyauté et celui de la conduite sans permis est surreprésenté en province des îles Loyauté.

NB: Les accidents dans lesquels l'enquête est encore en cours ou dans lesquels les facteurs n'ont pu être connus de façon certaine ne sont pas pris en compte pour le calcul des pourcentages afin de ne pas biaiser ceux-ci.

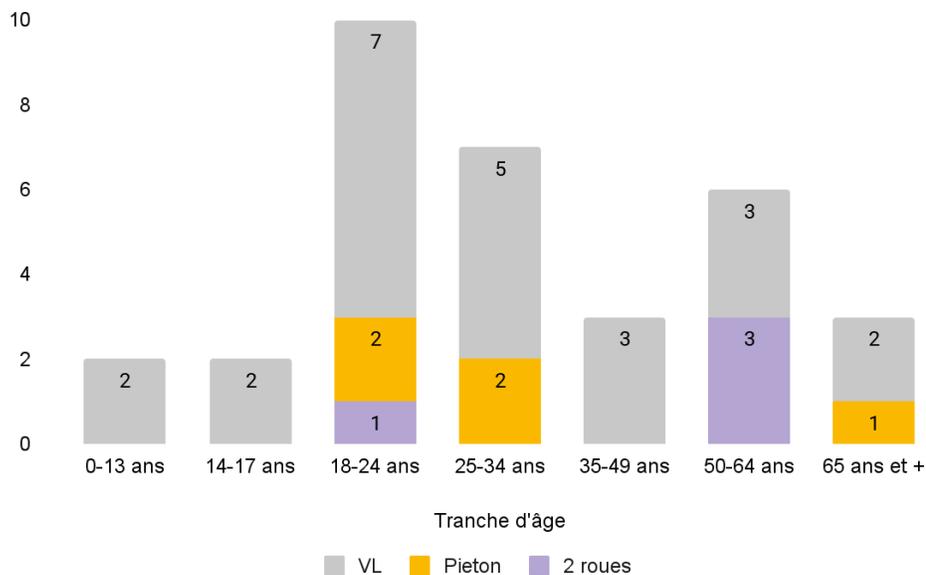
4.4. Les victimes

4.4.1. Répartition par mode de transport



Dans 57% des cas, l'AMCR implique un véhicule particulier (VL/VU) seul en cause sans piéton.

4.4.2. Répartition par tranche d'âge et type d'usagers



En 2024, les conducteurs de moto de plus de 50 ans ont été particulièrement touchés et ont représenté 20% des victimes décédées en province sud.

4.5. Les focus 2024

4.5.1. Les usagers de véhicules légers tués et la ceinture de sécurité

Protection individuelle	Port de la ceinture	Non port de la ceinture	Indéterminé	TOTAL
Conducteur VL/VU	6	5	1	12
Passager VL/VU	2	9	1	12
TOTAL USAGERS VL/VU	8	14	2	24

Le taux de non port de la ceinture (Non port constaté ou port indéterminable) pour les personnes décédées dans les VL/VU s'élève à **66,7%**

Selon les études internationales, le port de la ceinture de sécurité permet de réduire la mortalité de 50% en cas d'accident

=

Les **gains attendus d'un usage à 100%** de la ceinture de sécurité se situeraient donc entre **7 et 8 vies**

soit une réduction potentielle du nombre total de tués de l'ordre de **21,2 à 24,2% pour l'année 2024**

4.5.2. Le statut du permis de conduire chez le conducteur âgés de 18 à 34 ans

Part des conducteurs impliqués dans un accident mortel en fonction du statut du permis et de la tranche d'âge

Global	Permis Valide	Permis invalide et suspendu	Défaut de PC	Permis non valide	Données inconnues	TOTAL CONNU
Ensemble des conducteurs de véhicules soumis à PC	28	1	6	-	1	35
Conducteurs 18-34 ans	13	1	4	-	-	18
dont conducteurs 18-24 ans	3	-	3	-	-	6
dont conducteurs 25-34 ans	10	1	1	-	-	12

En 2024, les **conducteurs âgés de 18-34 ans** représentent **51,4%** de l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident mortel.

Cette part se répartit comme suit:
 17,1% pour les conducteurs 18-24 ans
34,3% pour les conducteurs 25-34 ans

En matière de permis de conduire non valide, les conducteurs 18-34 ans représentent 27,8% contre 20% pour l'ensemble des conducteurs.

Cette part de permis invalide se répartit comme suit:
50% pour les conducteurs 18-24 ans
 16,7% pour les conducteur 25-34 ans

4.5.3. Focus sur l'accident mortel avec un conducteur alcoolisé responsable présumé

Ce type d'accident :

- représente **52,2%** de l'ensemble des accidents mortels 2024
- a occasionné **45,45% des victimes tuées.**

Il survient de **nuit** dans un peu plus de la moitié des accidents (58,3%), le **week-end** inclus le vendredi (91,7%) et implique un **véhicule seul** (91,7%)

Le conducteur alcoolisé responsable présumé (CARP):

- C'est un homme dans 91,7% des accidents;
- Son **taux d'alcool moyen est de 2 g/l** (Min 1,07 g/l - Max 3,73 g/l)
- Il conduit sous **double influence Cannabis/Alcool** dans près de **3 cas sur 5**
- Il est **âgé de 35 ans**
- 25% d'entre eux sont en **défaut de permis de conduire**

Dans 17,8% des accidents mortels, il est impossible de déterminer si le conducteur responsable présumé de l'accident était alcoolisé au moment des faits car la prise de sang s'est avérée impossible à réaliser.

-

Accidentalité routière en Nouvelle-Calédonie
Tableau de bord 2015-2024



**DIRECTION DES INFRASTRUCTURES, DE LA TOPOGRAPHIE ET DES
TRANSPORTS TERRESTRES**

**Observatoire de la sécurité routière
Nouvelle-Calédonie**

**1 BIS RUE EDOUARD UNGER - 1^{ère} VALLÉE DU TIR
BP M2
98849 NOUMEA CEDEX
NOUVELLE-CALÉDONIE**

SEPTEMBRE 2025